

COMORES : LA NAISSANCE DU SEPARATISME OU L'EFFONDREMENT D'UNE REPUBLIQUE

Par ISMAEL IBOUROI

Professeur de philosophie
Chercheur CNDRS Comores

Vous êtes ici à un point essentiel du monde.... De Gaulle Moroni 59.

L'unité de l'archipel des Comores, divisé géographiquement en quatre îles, a toujours constitué pour la colonisation française, une grande interrogation, une énigme pour une conquête qui fait de la domination culturelle la base de sa force et de sa pérennité. En effet comment la division géographique a-t-elle été sans aucun effet sur l'unité humaine, linguistique et religieuse de la population et qu'au contraire cette unité s'est toujours affirmée tout au long de l'histoire ? De quelle façon cette unité culturelle a pu rester la base d'une résistance historique silencieuse et pacifique à la pénétration coloniale et à l'aliénation totale de la population ? Une inquiétude sourde va travailler la relation France –Comores sur ce point précis, née de la difficulté de fixer une image correspondant au schéma politico-ethnologique connu. Cela explique peut-être les tensions anachroniques qui vont miner le long cours de cette domination. Le sémiologue français Roland BARTHES soulignait avec une grande perspicacité : Le vocabulaire officiel des affaires africaines est on s'en doute purement axiomatique. C'est dire qu'il n'a aucune valeur de communication mais seulement d'intimidation. Il constitue donc une écriture c'est à dire un langage chargé d'opérer une coïncidence entre des normes et des faits et de donner à un réel cynique la caution d'une morale noble ».

Ce que nous montrons ici est en contradiction avec une perception purement politique des faits sociaux. Très paradoxalement les manuels d'histoire des Comores parlent souvent 'd'archipel aux sultans batailleurs », des 'Comores entre pirates et planteurs », et ces derniers temps 'd'îles aux mercenaires »... Le pays n'étant jamais connu comme il est, il sera mis en avant par des sobriquets négatifs, gommant l'humanité profonde des peuples. Les images d'un pays de rivalités, d'incessants déchirements qui feront les ravages que l'on sait sur les consciences, parce que l'archipel bouleversé dans son identité profonde, sera marqué par la violence et l'instabilité, les habitants réifiés, dépossédés de toute initiative, deviendront à la fin de simples choses à prendre. Donc deux images opposées vont coexister, celle d'un pays uni, pacifique, d'une hospitalité qui frise souvent la naïveté et celle superficielle et ethnologique d'un pays divisé en îles et en régions où les hommes enfermés dans leur communauté d'origine, se déchirent et s'entre-tuent sans règles et sans procès. Ces deux images vont se perpétuer et donner aux Comores sa configuration actuelle, ambiguë et complexe.

Quelques dates saillantes jalonnent cette histoire souterraine et tourmentée du séparatisme comorien.

-1958, transfert de la capitale de l'île de Mayotte à l'île de la grande Comore. Paradoxe de l'absurdité coloniale et cynisme politique car où la France se donnait les moyens constitutionnels de stabiliser l'Etat, elle ouvrait ailleurs une page dramatique de la déflagration géographique. Le mécontentement sera général et immédiat sur l'île dans les couches les plus inattendues de la population, car sans compter les nombreux intérêts perdus, les femmes soudain seules dans leurs maisons sont descendues dans les rues pour demander le

retour de leur mari. Etape précurseur de la conscience séparatiste, elles formeront un mouvement pour la défense des intérêts de Maoré, à la tête duquel se trouvera une femme devenue célèbre par la suite dans le pays. La déchirure sera irréversible et marquera définitivement l'histoire des Comores. L'opposition d'alors dans une déclaration peu connue qui pourtant aura fait une analyse lucide des accords dit de juin préparant l'accès à l'indépendance, en dénonçant le double risque de la désintégration géographique et de la dictature : « certaines prérogatives des accords de juin menacent gravement l'unité territoriale et l'intégrité territoriale que ce soit par leur conception ou par l'usage qui en est fait » et un plus loin « les accords de juin font apparaître le spectre de la dictature, en ménageant un pouvoir discrétionnaire au profit exclusif d'un seul homme ». D'où la proposition : « il importe surtout que dès à présent soit mis en place un organe approprié une assemblée constituante dont la mission principale est de définir les conditions les plus favorables à la proclamation de la république comorienne ». La période 74-75 qui constitue le tournant politique majeur, l'absence de consensus, d'unité de vues de la classe politique sur la période post- indépendance a fait rejaillir toutes les contradictions au sommet de l'Etat autour du seul objectif de l'accès au pouvoir. Pendant les vingt ans qui suivront l'indépendance, l'histoire des Comores vidée d'une culture politique de la nation et de l'intérêt général sera ballottée par les deux tentations de la séparation et de la dictature qui l'assiègeront comme une fièvre obsessionnelle, incapable de tirer les leçons de l'Afrique déjà indépendante.

- 1975, séparation de Mayotte après un référendum pour l'indépendance approuvé à 94% mais que la France voulait, contrairement aux lois internationales et revenant sur sa propre parole, interpréter île par île en substituant après un amendement du sénat la notion de populations, notion démographique et empirique au concept de peuple, sujet juridique et politique doué d'une certaine volonté et capable d'affirmation. Les autorités de tutelle d'alors voulaient ainsi, par ce retournement sémantique, légitimer et pérenniser le statut colonial à Mayotte. La France ne mesurait pas l'absurdité sinon le ridicule qu'il y avait à refuser vingt ans après le soleil des indépendances aux îles de la lune leur accès à la souveraineté internationale.
- 1997, émergence, à la surprise générale, à l'île d'Anjouan, la plus proche de Mayotte, d'un mouvement séparatiste bien organisé que personne n'a vu venir. Très dangereux cette fois, parce que les Comores se sont trouvés pendant plusieurs semaines au bord de la guerre civile et fait sans précédent, d'une purification ethnique. Le séparatisme est devenu une peste émotionnelle généralisée dans le pays. On pouvait dire à partir de cette date que les Comores se sont engagés dans un vertige suicidaire qui laminait peu à peu par pans entiers sa géographie vers le démantèlement et à terme la disparition en tant qu'Etat après la république. Il resterait en fin de compte qu'une bande de terre, une zone neutralisée pour tous les passages et tous les illégalismes. L'envers du monde en quelque sorte.

Au total, sur un archipel composé de quatre îles, une île séparée juridiquement et une autre en état de sécession de fait. Un Etat qui ne trouve plus les bases d'un vouloir vivre commun de ses habitants dans une citoyenneté républicaine. Il me semble que très tôt les Comores ont perdu le sens historique de l'itinéraire politique et que l'élite a failli dans sa mission concentrant uniquement tous ses efforts dans la volonté de conserver le pouvoir

. Les textes constitutionnels et leur multiples révisions seront contaminés par ce qu'il faut appeler faute de mieux une ambiance générale et porteront comme une balafre la griffe grimaçante du séparatisme et tous les germes de la division. La constitution de 1978, qui de l'avis de plusieurs spécialistes est la meilleure de ce long chapelet de textes jamais appliqués qui se sont succédés dans le pays depuis l'indépendance porte une disposition qui sera littéralement reconduite jusque 2003., fin de la constitution républicaine :

« En cas de disposition législative par l'ensemble des députés d'une île dans les quinze jours de son adoption ,cette disposition fait l'objet d'une nouvelle lecture .Si après cette nouvelle lecture ,l'assemblée l'adopte sans qu'elle ait recueilli les voix des députés concernés ,le président de la république peut refuser de la promulguer ».Cette disposition contradictoire se trouve littéralement ensuite dans toutes les révisions qui suivront. On voit bien qu'entre la logique démocratique qui pose la règle majoritaire comme base de la légitimité et la logique insulaire , le pouvoir exécutif tranche en faveur de cette dernière . Cette logique perverse déstabilisera la république notamment l'administration en introduisant les fameux quota au point que l'on parlera d'une « insularisation de l'administration »- et continuant à travailler en profondeur le pays par de petites éruptions sous forme de simples agitations et d'embargo sans grande durée. A l'issue de la longue et violente crise séparatiste apparue dans l'île d'Anjouan à partir de 97, les Comores ont maintenant quatre constitutions et quatre présidents .La république a été modifiée pour devenir union de...La physionomie de l'Etat a brutalement changé. Dans la constitution de l'union, l'intrusion insidieuse du séparatisme réapparaît dans l'article 10où il est très bizarrement question de « cession, d'échange et adjonction de territoire » et dans les constitutions des îles de très graves restrictions à la citoyenneté et aux libertés politiques en faisant mention aux origines parentales des personnes . En 1992 en pleine conférence nationale pour renforcer la démocratie ,on a vu naître plus d'une dizaine de partis politiques à base insulaire , religieuse et cela malgré la constitution et les habitudes séculaires du pays. Ces partis sont venus accréditer la tendance au de l'unité culturelle, à l'affaiblissement du pays et à la crise de la représentation nationale. Au bout du compte la république s'est entièrement effacée dans les textes et bientôt dans les esprits. Le discours communautaire a remplacé le discours national ,le citoyen a disparu emporté dans la tourmente pour ne laisser place qu'à des insulaires et des villageois. Depuis John LOCKE la république est fondée sur le common law , le consensus sur l'intérêt général et surtout l'accès égal de tous les citoyens à la vie publique. C'est bien ce fondement démocratique et républicain qui est aujourd'hui menacé de disparition . Même la justice ne s'exerce plus sur l'ensemble du territoire.

L'aliénation des esprits devient absolue notamment lorsque au paroxysme de la crise certains déboussolés perdant tout itinéraire dans le long cours sinueux de l'histoire demandent purement et simplement, chose jamais vue dans les annales de l'histoire humaine, le rattachement à la France c'est à dire une demande politique pour une récolonisation. Se séparer non pour s'assumer mais pour s'asservir, se défaire de sa dignité comme le fardeau du linge sale pour se nier et se soumettre. Dans cette dialectique involutive, Hegel aurait arrêté d'écrire la phénoménologie de l'esprit , lui qui posait que :La séparation est le moment par lequel l'individu se constitue comme sujet face à l'autre et affirme son autonomie .En ce sens il s'intègre dans le processus naturel de maturation des êtres. Mais il s'agit ici au contraire d'une séparation avec soi même, c'est à dire d'une scission intérieure de sa propre identité afin de devenir un autre, qui est proprement l'aliénation ,la perte de soi. Ecoutons le poète René CHAR dans recueil la parole en archipel : « Une terre qui était belle a commencé son agonie ,sous le regard de ses soeurs voltigeantes ,en présence de ses fils insensés ».

Les idéologues de la séparation récente ont sorti une panoplie d'arguments dont nous retiendrons seulement le plus significatif celle concernant le déni de l'identité culturelle nationale. Pour appuyer ,légitimer la volonté séparatiste, la problématique de l'identité est revenue constamment pour nourrir l'agitation dans l'île d'Anjouan .Les îles ne se ressemblent pas .Leurs habitants ont acquis au cours d'une histoire qui n'a jamais été unitaire, une personnalité tant au niveau de la langue, de la religion que des moeurs , la colonisation avec son idéologie jacobine a voulu gommer pour asseoir son autorité Ainsi la diversité , richesse de cet archipel se trouve au sommet de la crise. Elle est transformée en

différence puis en séparation .Une revue intitulée Via conçue à l'île de la réunion pour accompagner théoriquement cette rébellion se servira de l'arme de la différence culturelle, en exhibant jusqu'au voyeurisme pornographique les belles filles d'Anjouan , afin de fonder la légitimité historique et politique de la séparation..

La logique veut que cette population ainsi devenue une minorité opprimée à l'intérieur de la république espère vainement trouver un écho et une sympathie chez les hommes de bonne volonté et dans la communauté internationale. On pourrait dans ces conditions arguer le droit des peuples à l'autodétermination tel que stipulé par la charte des nations unies . La sécession deviendrait alors une alternative légale parce que l'Etat serait en train d'opprimer et de nier la survie d'un groupe et d'hypothéquer son développement...

S'il existe dans la culture comorienne des accents, des intonations dans la langue et des variantes au niveau des manières qui sont plutôt des styles d'existence d'un point à un autre du pays cela indéniable et peut vérifier empiriquement . C'est sans aucun doute une des composantes de la richesse et de la beauté du pays. Tous les pays du monde ont la même diversité . Mais de là à l'ériger en différence antagonique susceptible de fonder et de légitimer une affirmation indépendantiste et un Etat souverain, il y a là une intention autre.

On peut dire que sur le plan du droit international les revendications séparatistes pour les cas des Comores ne peuvent trouver de légitimité comme récemment au Timor oriental car : « il ne suffit pas que l'autorité d'un Etat soit effective pour qu'il soit reconnu par les Etats tiers. Il faut que sa création ne soit pas incompatible avec le droit international positif ».2

Tous les ethnologues et visiteurs qui ont séjourné aux Comores ont été frappés par l'homogénéité profonde de cet archipel pourtant que la mer partage. Même des hommes politiques , dont on peut douter de leur attachement à l'unité des Comores l'ont reconnu nettement dans des termes sans équivoque ni ambiguïté : « La population des Comores est une population homogène où il n'existe pas de colonie française .Serait-il raisonnable d'imaginer une partie de l'archipel devenant indépendante alors qu'un autre quelque soient les sentiments des ses habitants, conserverait un statut différent ? Je pense que nous devons accepter les réalités du monde actuel .Les Comores sont indivisibles , ils l'ont toujours été ; il est normal qu'ils aient une destinée commune. Nous n'avons pas à l'occasion de l'indépendance d'un territoire à proposer de briser l'unité de ce qui a toujours été l'archipel des Comores ». Le président Giscard se fait ici l'écho de la charte des nations unies qui dispose en son article 6 :Toute tentative visant à détruire totalement ou partiellement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un pays est incompatible avec la charte des nations unies ».

Alors si c'est ainsi pourquoi cette ligne de fracture qui traverse et mine les Comores depuis plus de quarante ans ? Quelles sont ses origines ? De quoi se nourrit -elle ?

En plus de trente ans d'indépendance acquise tardivement sans tirer les leçons des pays du continent ,les Comores ont connu un développement sans vision à long terme sauf le programme des institutions de Bretton Woods dont nous nous apercevons maintenant que leur résultat, c'est la condamnation des Etat et des populations dans le cercle dangereux de la pauvreté et d'une dette insolvable qui, pour le cas des Comores, équivaut à vingt ans du budget national , intérêts non compris.

Parmi les explications avancées pour rendre compte de la constance des mouvements séparatistes dans les Etats archipel , il y a d'abord un constat empirique : le sentiment d'isolement , la perception d'une distribution inéquitable des ressources, la difficulté de forger une idée de la nation et de l'intérêt commun et les difficultés de toute sorte qui ne peuvent être canalisées. A cause de cette physionomie dépressive un des auteurs affirme :« il y a une tendance naturelle dans les Etats composés d'une multitude d'îles ou dans les Etats archipels qui favorisent la sécession beaucoup plus que la volonté de construire un futur commun ». Il est vrai que le déséquilibre avec la capitale et sa concentration des ressources , de l'élite administrative et politique fait que ceux qui s'en trouvent éloignés

peuvent éprouver une très grande frustration et un sentiment d'injustice .Cela expliquerait que Les Etats archipels connaîtraient comme une menace permanente , à des degrés divers « cette omniprésence de l'esprit de séparation ». 3- Il y aurait ainsi une fatalité du séparatisme dans les Etats archipels. Pourtant l'auteur avoue qu'il s'agit d'une hypothèse née d'un constat que d'autres faits peuvent contredire. Pour le cas des Comores, il s'agit d'une tentation récurrente qui s'inscrit dans un long processus de fragilisation de l'Etat et de fragmentation du territoire. Qu'en est-il du séparatisme récent le plus violent et le plus dramatique car consiste en une remise en cause survenant après trente ans de souveraineté moins une île , il sonne comme une démonstration du caractère non viable de l'indépendance, son rejet absolu , un regret mêlé de nostalgie et d'éléments irrationnels .

Au-delà du mécontentement, des rancoeurs, des récriminations en tout genre qui se focalisent sur la centralisation excessive de l'administration, je voudrais retenir deux raisons de fond qui expliquent la spécificité d'anjouan. et le paradoxe de ce séparatisme dans une île connue pour le sens du travail et de l'entreprise de ses habitants , qui a bénéficié d'une forte représentation politique et qui regorge d'une élite intellectuelle la mieux formée du pays.(4).

Tout d'abord la forte croissance démographique de cette région la plus élevée du pays , la distribution très inéquitable des terres cultivables et corrélativement le développement d'une misère presque endémique qui font un cocktail explosif.

Les tensions politiques qui ont marqué les Comores ont suscité particulièrement dans cette île, une répression plus ou moins ouverte de l'élite politique et commerciale contrainte, de quitter l'île natale. En retour celle ci s'est trouvée vidée de sa sève , de ses forces vives et donc de son activité économique, et la population sans travail de ses maigres revenus .En définitive, l'île quasi abandonnée entama sa longue en enfer. La proximité avec l'île de Mayotte déjà française connaissant, toute proportion gardée, une certaine prospérité, accroît la contradiction, le malaise des jeunes et l'attrance vers le gouffre. Sur les quelques kilomètres séparant les deux îles, meurent chaque semaine dans le silence, des hommes, des femmes et des enfants embarqués la nuit dans des vedettes de fortune par des passeurs peu scrupuleux que rien ne peut arrêter. Les dispositions excessivement appuyées par un discours ouvertement xénophobes assument une grosse part de responsabilité dans la disparition des citoyens comoriens au fond de l'océan.

Il existe d'autres causes du malaise comorien. Je pense à l'absence d'une université dans laquelle se trouveraient mêlés les enfants comoriens qui échangeraient , se brasseraient , forgeant ainsi le sentiment national et peut un futur commun. Mais plus encore, c'est l'absence dramatique d'une télévision à l'échelle nationale. Celle ci donnant à chacun une image exacte de l'autre et des régions mettrait fin à la suspicion savamment entretenue par les partisans du séparatisme de l'existence d'une discontinuité fondamentale du pays. La perception imagée de la diversité , de l'identité du pays et de son peuple contribuerait à réduire la vision fantasmagorique sinon hallucinatoire que les comoriens ont d'eux mêmes et favoriserait à terme une vision juste des problèmes tout au moins enlèverait aux marchands d'illusions la nocivité de leurs arguments. Les Comores sont dans la situation de celui à qui on a volé son image ,une image occultée ,déformée à laquelle on a délibérément substitué une perception confuse, méconnaissable, presque un simulacre. Nous sommes victimes d'une gigantesque falsification de l'histoire

Lorsque les derniers événements ont éclaté en 97, la nature ayant selon l'adage horreur du vide , les masses comoriennes d'anjouan sont poussées vers la radicalisation extrémiste .On parle de l'influence de l'extrême droite française qui veut justifier à posteriori le refus de Mayotte en 74 et sa volonté de rester une colonie et en retour disqualifier l'indépendance . L'élite originaire de cette île absente , marginalisée ne pouvait jouer le rôle de l'intellectuel organique selon Gramsci qui consiste à interpréter les aspirations désordonnées des masses, à les orienter pour les influencer dans un sens favorable au développement de la république

.Ainsi, au lieu de stigmatiser cette île qui aura joué en quelque sorte un rôle d'avant garde, une sonnette d'alarme, c'est la responsabilité de l'ensemble de la classe politique et de la société civile qu'il faut incriminer qui auront révélé à l'occasion de cette crise leur manque du sens de l'histoire leur incapacité à porter des réponses globales à la mesure de cette interpellation populaire, cette secousse venue des profondeurs.

On continue à dire que les Comores ne forment pas une Nation et cela malgré les éléments évidents de l'identité nationale. Dans un rapport récent des Nations Unies aux Comores, mars 2002, on ressort des tiroirs cette vieille thèse de l'attachement du comorien au village, aux valeurs claniques et communautaires et donc incapable de construire une nation, une volonté commune. Ce qui se passe maintenant est somme toute dans l'ordre naturel des choses. Écoutons : « Le comorien est connu (sic) comme profondément attaché à ses appartenances : la famille proche, le clan (sic), le village, la religion, l'île, le pays et des références plus large telles que l'Océan indien, l'Islam, l'Afrique, la francophonie. Le comorien serait-il le seul à être attaché à son village ? La citation obéit-elle à une hiérarchie délibérée, un choix de valeurs, ou seulement les étapes progressive d'une phénoménologie de la conscience individuelle ? Pourquoi parler de clans alors que ce sont des références très amoindries ? À vrai dire on retrouve au départ cette progression dans chaque trajectoire individuel et le comorien n'aurait pas l'exclusivité insigne. Le texte ajoute : « l'appartenance à une nation n'est perçue que comme marginale et en tout cas bien moins prégnante que l'appartenance au village. Le problème d'un vouloir vivre ensemble, de la capacité à un effort collectif au profit du bien commun de la nation se pose avec acuité ». On sait que les organisations internationales en assistance aux Comores méfiant à l'endroit de l'État, incapable d'assumer ses missions régaliennes, préconise un retour aux valeurs de base où la communauté devient le nouveau sujet politique, remplaçant les gouvernements.

Il est vrai que le sentiment national n'est pas une valeur ostentatoire que les citoyens comoriens ont besoin de clamer. On n'a jamais vu dans l'archipel une île réellement s'opposer à une autre ni des citoyens refuser une réalisation quelconque dans une autre région que la leur. Même dans l'île de Mayotte où il existe une hostilité politique régulièrement croissante et entretenue, les comoriens ont conservé les liens de parenté et de convivialité traditionnels qui font la substance de leur culture. Il faut rappeler que le sentiment national dans la majorité des pays s'est forgée dans la douleur au cours des guerres dans la perception plus ou moins vraie d'une menace. Très souvent, selon les anthropologues, c'est la présence d'un bouc émissaire qui contraint le groupe à construire son identité et à l'affirmer en opposition à l'autre. Or les Comores, État archipel donc sans frontière terrestre commune n'a pas eu dans son histoire à engager une guerre avec aucun autre pays. Le sentiment national patriotique est resté en sommeil mais s'affirme en revanche des liens d'humanité plus forte : la convivialité, la proximité, la solidarité, le sentiment d'hospitalité. C'est un héritage commun qui peut constituer les bases d'une éthique de la fraternité, disons un humanisme de l'autre homme (Lévinas). Les Comores n'ayant d'autre voix que celle de leurs contes et légendes et du long murmure de la montagne Karthala, sont victimes d'une gigantesque falsification de l'histoire, d'une destruction de leurs repères communes.

Les causes du malaise comorien actuel ne se trouvent pas dans un déficit de nationalisme qui serait simplement un manque d'attachement ou d'amour du pays. Bien sûr, il ne s'agit pas de chercher des causes extérieures qui viendraient dédouaner la responsabilité des citoyens eux-mêmes. C'est plutôt l'absence d'une classe politique à la hauteur de la complexité d'un État archipel, ayant une vision prospective de la société et capable de profiter des éléments historiques solides de la nation pour construire un État viable et de fixer de manière durable un itinéraire de développement.

C'est dans ces difficultés propres aux comoriens eux-mêmes que nous chercherons les causes de cet effondrement en cascade de l'État et de la République réduits en peau de chagrin qui a

mobilisé la communauté internationale au chevet de l'homme malade de l'océan indien. L'échec de la conférence inter –îles de Tananarive organisée par l'OUA et l'union européenne après avoir réveillé les plus gros espoirs, a sonné comme un glas .(5)

Les Comores après trente ans d'indépendance , se trouvent donc à un tournant majeur de l'histoire. L'équation actuelle est radicalement différente des situations où il s'agissait ,à l'issue de débats qui n'allaient jamais au fond des problèmes , de s'arranger pour se partager l'Etat devenu une curée. La situation actuelle se caractérise par une double impasse : la fin simultanée de la légitimité des leaders politiques sur la scène depuis 1965 qui ont monopolisé la représentation, et l'apparition et/ou la continuité du mouvement séparatiste qui fissure l'unité de l'archipel , remettant en cause l'Etat et la république .

Il s'agit du défi le plus important que nous avons eu à affronter. C'est là que se situe précisément l'exigence impérative de repenser les bases du renouveau, d'opérer en quelque sorte la bifurcation. C'est une tâche historique colossale pour notre génération. Le défi présent ne sera pas relevé par ce qu'on appelle rapidement la volonté ou le courage politique qui sont des notions souvent vagues de l'idéalisme politique qui renvoient aux ressorts psychologiques d'un sujet dans son intériorité ou pire d'un homme providentiel ,d'un condottier que Machiavel prône à la fin de son livre le prince, afin de libérer les italiens ou les peuples des barbares .

Ce défi ne peut être relevé que par une nouvelle capacité politique autonome , une autodétermination prospective qui fera refluer à l'intérieur des consciences individuelles la confiance en soi perdue. C'est une des préalables nécessaires pour faire barrage aux trois tentations qui travaillent actuellement la société comorienne comme un mauvais rêve :la tentation mercenaire , la tentation séparatiste et la tentation fondamentaliste musulmane. Il y a surtout l'impératif de sortir les Comores de l'ambivalence entre l'isolement communautariste ou la fuite en avant qui nous condamne à errer sans trouver notre chemin .C'est il est urgent de renouer avec les fils cassés de la mémoire historique et retrouver notre place de nation – charnière, de nation de médiation, au milieu entre l'est et l'ouest de l'océan indien .Les Comores ne peuvent renaître et se guérir des tentations qui déconstruisent son identité qu'en retrouvant un destin régional (6).

Les Comores ont atteint aujourd'hui la limite , presque au bord du gouffre. L'urgence c'est de créer une perspective aux dimensions élargies, afin d'éviter les tentations évoquées qui sont le propre des nations seules. Cette tâche ne peut être différée. Notre chance , c'est d'avoir une culture qui a su résister à toutes les agressions, qui garde la mémoire des espoirs trahis , en restant encore un grand témoin après l'effondrement de l'Etat républicain. Toutes les tentatives de remise en cause de ce référent commun ont échoué. Mais pour combien de temps encore ?

La génération actuelle se trouve face à son peuple en plein marasme séparatiste comme la génération précédente face à son pays colonisé , il s'agit bien de se libérer mais cette indépendance à conquérir, sera d'une toute autre dimension, au-delà de la souveraineté territoriale .